



Communiqué de l'UCR-CGT

L'UCR-CGT réfute le rapport et les conclusions de la Cour des comptes

Une fois encore, on tente d'opposer la jeunesse de notre pays aux retraités. Et pour ce faire, on rédige un rapport via la Cour des comptes.

Non, les retraités ne sont pas des nantis. Faudrait-il que tous les retraités soient dans la misère ou pauvres, pour que leurs conditions de vie soient décrites avec sincérité ?

L'UCR-CGT dénonce un rapport orienté et non objectif sur la situation des retraités en France et particulièrement la situation des femmes retraitées ou veuves. Le rapport de la Cour des comptes préconise de récupérer 5 milliards sur les 12 dont les retraités bénéficieraient.

Que préconise ce rapport :

- Suppression de l'abattement de 10% sur le revenu déclaré.
- Suppression de la majoration pour avoir élevé 3 enfants.
- Suppression « à terme » des ristournes sur la taxe foncière et taxe d'habitation.
- Augmentation de la CSG pour atteindre le niveau de cotisation des salariés actifs.
- Suppression des exonérations de cotisations sociales pour les retraités employeurs (ex : emploi d'une aide à domicile).
- Soumettre les pensions aux cotisations d'assurance maladie.

Aujourd'hui, 940 000 personnes sont au minimum vieillesse, plus d'un million vit en dessous du seuil de pauvreté, combien demain avec ces mesures ?

Ces mesures préconisées interviennent après la suppression de la ½ part pour le calcul de l'impôt sur le revenu ou encore le gel des tranches d'impôt qui ont eu comme effet l'augmentation conséquente de l'impôt, ou l'imposition pour des milliers d'autres, alors que dans le même temps, les pensions et retraites n'ont pas subi d'augmentation conséquente depuis des années.

Les réformes successives de 1993, 2003 et 2010 des retraités ont affaibli de façon significative le niveau des pensions et retraites. De cela, le rapport ne parle pas !

Ce rapport est dangereux, l'opposition jeunes/retraités est dangereuse !

Faire croire que tout ceci servirait à financer la prise en charge de la dépendance est un mensonge !

Les retraités doivent se faire entendre.

Pour ce faire, le 11 octobre prochain, partout en France et devant l'Assemblée nationale à Paris, l'UCR-CGT appelle les retraités salariés à manifester pour rejeter le rapport de la Cour des comptes, interpeller et exiger un véritable cadre de négociations du Gouvernement sur 3 revendications urgentes :

- Le pouvoir d'achat.
- Une véritable loi sur l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale.
- L'accès aux soins.

Montreuil, le 17 septembre 2012